

FNAC DARTY

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

Fnac Darty a déposé le 19 mars 2021 le Document d'enregistrement universel établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il inclut notamment les informations suivantes :

- Le rapport financier annuel 2020,
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes,
- Les honoraires des contrôleurs légaux des comptes,
- Le descriptif du programme de rachat d'actions,
- La déclaration de performance extra-financière.

Le Document d'enregistrement universel est disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (<u>www.amf-france.org</u>) et sur le site internet de la société à l'adresse suivante : <u>www.fnacdarty.com</u> dans la rubrique "Investisseurs". Il peut également être envoyé par courriel sur demande envoyée à actionnaires@fnacdarty.com.

Par ailleurs, le Document d'enregistrement universel est également publié, pour la première fois et de manière volontaire avec un an d'avance par rapport à l'entrée en vigueur de l'obligation en France, au format d'information électronique unique européen (ESEF) comprenant le balisage des 5 tableaux de comptes consolidés (états financiers primaires) au format XBRL.

Une version anglaise sera disponible sur le site Internet du Groupe à compter du 14 avril prochain.

Enfin, compte tenu des incertitudes qui demeurent quant à l'évolution de la situation sanitaire liée à la Covid et des conséquences sur l'activité du Groupe, Fnac Darty continuera d'informer régulièrement le marché sur les impacts économiques qui pourraient en découler.

CONTACT

Stéphanie Laval

ANALYSTES / INVESTISSEURS

Marina Louvard

stephanie.laval@fnacdarty.com

+33 (0)1 55 21 52 53

marina.louvard@fnacdarty.com

+33 (0) 1 72 28 17 08